L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 MARS 1882. entre les rues Bienvillet Conti.

FEUILLETON

No 9. Commence le 8 janvier.

LA

Fille d'Auberge

—PAR—

ALFRED SIRVEN.

Deuxième Partie.

III

LE MEURTRE.

(Suite)

Désappointé "comme un renard qu'une poule aurait prie", il se redressa vivement en poussant un énergique juron, courut reprendre la chandelle et revint inspecter la chambrette, où régnait le plus grand ordre.

Puis, retournant à l'escalier, d'une voix impérieuse il appela l'aubergiste.

—Bon! fit celui-ci, la petite se défend.

Mais il ne bouge pas.

Le comte réitéra son appel.

—Ah! il m'ennuie à la fin! grommela Boragold. Est-ce qu'il croit par hasard que je vais l'aider?.... Faut-il donc se mettre deux pour réduire une gamine à la raison?.... Arrange-toi tout seul, mon bonhomme, je ne bronche pas!....

Pourtant, à un troisième appel, accompagné d'épithètes malsonnantes, Boragold accourut avec un semblant de précipitation.

—Monseigneur a besoin de moi? demanda-t-il; je prie monsieur le comte de m'excuser si j'ai tant tardé: je me rhabillais.....

—Ta fille n'est pas dans sa chambre.....

—Comment! elle n'est pas....

—Le lit n'est pas dérangé....

—Alors, monseigneur, c'est qu'elle se plaît au bal, répondit l'aubergiste, intérieurement enchanté de cet incident qui faisait le désappointement du comte.

Ce qui importait, ce n'était pas, certes, le déshonneur d'Eloé.

Le prix de ce déshonneur, il l'avait reçu, et pour lui c'était le principal.

Il avait loyalement, croyait-il, exécuté la clause de pacte d'infamie qu'il avait conclu avec son seigneur: il avait livré la marchandise à domicile. Le reste ne le regardait plus.

Si mauvais qu'il fût, il ne lui déplaisait pas de penser que sa maison ne serait pas le théâtre du crime prémédité par la bestiale convoitise du comte; il éprouva même une sorte de soulagement involontaire en apprenant l'absence de la pauvre enfant.

—Pas rentrée? C'est impossible, reprit le comte; n'y a-t-il pas d'autres chambres?

—Si, monseigneur, mais nulle apparence....

—Allons, monte, et cherchons.

L'aubergiste obtempéra d'autant plus volontiers à l'ordre du comte, qu'il savait bien qu'Eloé n'avait pas été dormir dans une autre chambre que la sienne, et que la déférence qu'il montrait en cette circonstance pouvait prouver à son seigneur qu'il était innocent de la fugue de sa fille.

Lourdement essoufflé, Boragold gravit l'escalier dont les marches gémirent sourdement.

Il fit visiter au comte toutes les chambres vides et finalement ils se résignèrent à descendre.

L'aubergiste maugréait, le comte sacrait.

—Si tes portes étaient barricadées, peut-être qu'elle s'est réfugiée dans la grange?

—Monseigneur pourrait bien avoir raison, répondit Boragold, quoiqu'il fut sûr du contraire. Allons voir, ajouta-t-il en saisissant la lanterne.

Puis, la porte ouverte, il sortit précédant son hôte.

Christiern et Eloé se tenaient immobiles, hors de la portée de la lanterne, vitrée de trois feuilles de corne en guise de verre.

—Si elle n'est pas dans la grange, disait l'aubergiste, nous visiterons l'écurie.

—Nous reconnaîtrons ses pas sur la neige, ajoutait le comte.

Et tous deux s'avançaient.

Christiern avait senti un mouvement involontaire lui secouer tous les membres à cause de la contention à laquelle il soumettait sa volonté.

Sans la présence d'Eloé, il sentait bien qu'il aurait bondi sur ces misérables, et qu'il les aurait châtiés de telle sorte qu'ils ne se fussent jamais avisés de recommencer leur infamie.

—Les scélérats! murmura-t-il d'un ton de sourde menace.

Eloé, qui s'attendait à une exclamation, avait vivement et instinctivement porté sa main sur la bouche de Christiern, mais la parole n'avait pu être assez étouffée qu'elle n'arrivât à l'état de simple bruit aux oreilles de l'aubergiste. Celui-ci s'arrêta subitement.

—Qui va là? demanda-t-il.

N'obtenant pas de réponse, il prit peur; et ce fut en bégayant qu'il recommença son appel, élevant la lanterne de manière que la lumière diffuse qu'elle émettait pût embrasser un plus grand rayon.

Le comte, de son côté, contrastait ses yeux pour mieux percevoir dans l'obscurité.

Qui, qui.... qui va là? avait répété l'aubergiste tremblant.

—Approches, vous le saurez, répondit Christiern d'une voix rude.

Boragold fit deux pas en arrière.

Ce n'était pas qu'il fût poltron. D'ordinaire il ne craignait âme qui vive, de jour ni de nuit, et n'avait pas plus peur de Dieu que du diable.

Pourquoi il venait de trembler et de reculer, il n'aurait su l'expliquer.... Affaire de conscience!....

—C'est moi, mon père.... intervint timidement Eloé de sa douce voix. Je me suis égarée en quittant le château.... et Christiern, que j'ai providentiellement rencontré, me ramène....

—Christiern! fit Boragold en reprenant son aplomb et en s'avançant vers sa fille.

—Mon valet! ajouta le comte désagréablement surpris de cette rencontre.

—Ah! tu rôdais la nuit avec ce vaurien? reprit l'aubergiste. Petite malheureuse! ajouta-t-il en levant le bras sur elle, sinon pour la frapper, du moins pour l'appréhender par ses vêtements.

Christiern se méprit sur l'intention et, retenant Eloé qui s'était avancé, il s'écria:

—Ne la touchez pas, ou je vous brise, misérable coquin!

Boragold comprit, à la voix pleine de colère du jeune homme, qu'il avait été un peu loin, et qu'il était préférable de laisser agir le comte en cette circonstance.

Il ne répliqua pas.

Le comte, en effet, s'était approché.

—Que viens-tu faire par ici, drôle?

Christiern se contenait pour ne pas lui sauter à la gorge, mais il se contenta de répondre sur le même ton de hauteur;

—Et vous, monsieur le comte?

Cette réponse fière et hardie déconcerta un instant le grand seigneur, mais cela passa avec une rapidité d'éclair.

—Qu'est-ce, maintenant? reprit-il; c'est ainsi que tu parles à ton maître? Allons, au chenil!

Et il fouetta le visage de Christiern d'un coup de cravache.

—Au chenil, te dis-je! répéta-t-il en se disposant à châtier de nouveau et plus vigoureusement encore le valet récalcitrant.

Mal dirigé, ou plutôt égaré, ce second coup atteignit Eloé, qui jeta un cri.

—Ah! lâche! s'écria le jeune homme qui, en rugissant, bondit comme un fauve sur son maître, qu'il terrassa en un clin d'œil, quoiqu'il fût d'une stature plus élevée et d'une force bien supérieure.

—Au nom du ciel, Christiern! implora la servante, terrifiée.

Boragold, en voyant tomber le comte, avait posé sa lanterne à terre, et il assaillait par derrière le garçon de ferme.

Celui-ci lâcha prise, se redressa et, se tournant vers l'aubergiste, d'un coup de tête dans l'estomac l'envoya rouler sur la neige.

Le comte s'était relevé et il revenait sur Christiern pour le frapper du lourd pommeau de sa cravache, seule arme qu'il eût.

—Tu paieras cher ton audace! rugit-il.

—Et vous votre ignominie! riposta Christiern.

En même temps il tirait du fourreau son cutelas de chasse et, plus rapide que l'éclair, l'arme s'abattait sur la tête du comte, qui tomba en avant sans proférer une parole.

—Au secours! au meurtre! à l'assassin! hurla de toute la force de ses poumons Boragold en se sauvant dans sa maison, dont il s'empressa de barricader la porte, dans la crainte de subir le même sort.

Mais Christiern, à la vue du comte, son maître, étendu à ses pieds, demeura immobile et comme pétrifié.

Eloé courut à lui.

—Mon bon Christiern, qu'as-tu fait? exclama-t-elle avec plus de douleur que de reproche.

Et elle lui prit les deux mains qu'elle combrava d'un déluge de ses larmes.

Peu à peu il revint de sa stupeur.

Considérant alors le flot de sang qui avait teinté la neige, il comprit qu'il fallait agir.

Il s'aspira d'abord que le comte n'était que blessé, peut-être mortellement, mais qu'il respirait encore.

—Il faudrait un médecin, dit-il. Aller à la ville, c'est trop loin. Gottorp le barbier est au château, je vais le chercher. Le comte est en tenue de cheval, sa monture doit être là, sous le hangar. Toi, ma chère Eloé, je te laisse ici; fais en sorte que son père ouvre sa porte à la victime.

Il prit le comte par les épaules, le traîna jusqu'au seuil de l'auberge et le plaça sur la porte extérieure de la cave, comme sur un lit incliné; puis il courut au hangar, où il ne prit que constater la disparition du cheval.

Il y trouva la pelisse de fourrure de son maître, qu'il apporta à Eloé pour qu'elle en couvrit le moribond et s'élança aussitôt dans la direction du château.

Il n'avait pas fait cent pas qu'il aperçut, accourant à toute vitesse, un cheval sans cavalier.

C'était le cheval du comte que Hans, arrivé à destination, avait rendu à la liberté et qui revenait d'instinct à l'auberge où il avait apporté son maître.

Christiern le reconnut et l'appela par son nom.

Familiarisé depuis longtemps avec cette voix, Mirza d'arrêta et hennit.

Christiern lui fit quelques caresses; puis, sautant en selle, il fila comme l'éclair.

Dix minutes après, il était arrivé.

Au portier du château il dit:

—Le comte se trouve à l'auberge des *Quatre-Vents*, chez Boragold; il est dangereusement blessé.... Prévenez tout de suite le barbier Gottorp; qu'il enfourche Mirza et qu'il se rende, sans perdre une minute, à l'endroit indiqué.... Avertissez en même temps M. Muller, le juge de paix.... Moi, je cours au village retrouver Robin....

Et, sans vouloir donner d'autres explications, il prit à la course le chemin du village.

IV

L'INSTRUCTION

Le jour qui suivit la scène du meurtre vers deux heures de relevée, le juge de paix Muller assisté de son greffier, procédait à l'instruction de l'affaire, en attendant l'arrivée d'un procureur royal, que l'on avait annoncé pour la soirée ou le lendemain matin seulement.

Isolé de tous, dans la salle de l'auberge des *Quatre Vents*, derrière le comptoir d'étain de maître Boragold, M. Muller paraissait siéger à un vrai tribunal.

Assis à ses côtés, son greffier dressait le procès verbal de l'interrogatoire des témoins.

Jehan, le veilleur de nuit, remplissait, à la demande de M. Muller, les fonctions de la "force publique", grâce à une hallebarde dont on l'avait armé.

Déjà Boragold, Christiern et Eloé avaient été entendus, chacun séparément.

Leurs récits avaient très peu différé l'un de l'autre quand au fond, c'est-à-dire sur ce qui concernait l'agression et ses déplorables suites.

Seulement, l'aubergiste n'avait soufflé mot du mobile qui avait poussé le comte à se rendre à son auberge, au milieu de la nuit, quand son château en fête regorgeait d'invités.

—Le comte, avait-il dit, daignait porter quelquefois ses vues sur ma fille. Il l'avait même invitée pour une valse. Tout à coup elle avait disparu du bal. On l'avait en vain cherchée dans le château. C'est alors que monseigneur, inquiet de son sort, est venu, dans la bonté de son âme, jusque chez moi s'informer si la petite était rentrée sans accidents.

Les dépositions de la servante et du valet avaient été le récit exact des événements que nous avons racontés.

Eloé avait cependant atténué le rôle ignoble que le comte avait joué vis à vis d'elle.

Elle avait attribué sa fuite à une frayeur dont elle n'avait pas été maîtresse.

Christiern, lui, n'avait pas mis autant de ménagements à l'endroit de son maître.

Quand son interrogatoire fut terminé, M. Muller ajouta:

—Vous avez bien dit toute la vérité?

—Oui, monsieur le juge, toute la vérité, je le jure.

—Vous n'avez rien oublié?

—Rien, monsieur le juge. J'insiste seulement sur ce point: que je n'ai frappé qu'en légitime défense et après avoir été frappé moi-même.

En disant ces derniers mots, Christiern montrait son visage zébré en travers par le coup de cravache que le comte lui avait administré et qui apparaissait encore comme un sillon de sang.

—Signez votre déclaration, reprit M. Muller.

Pendant que Christiern remplissait cette formalité, le juge s'adressant à son greffier lui dit:

—Je crois que nous avons commis un oubli dans l'interrogatoire de Mlle Eloé; il faudrait la rappeler.

Puis, à Jehan "la force publique", il ordonna de reconduire l'accusé et de l'enfermer.

La haute fonction dont il était revêtu n'avait nullement influé sur le caractère du veilleur de nuit, car il hasarda avec sa bonhomie naturelle une observation qu'un gendarme n'aurait jamais osé se permettre.

—Est-ce bien nécessaire de l'enfermer, M. Muller?

—Sans doute, repartit le juge.

—Puisqu'il est venu, de lui-même, se constituer prisonnier chez vous, monsieur Muller, c'est qu'il n'a pas l'intention de s'échapper, bien sûr, observa bêtement le hallebardier.

—La procédure l'exige ainsi, mon ami.

—C'est différent, monsieur Muller.

Quand Christiern fut réintégré dans la chambre qui lui servait de prison et de laquelle il eût pu facilement s'évader s'il l'avait voulu, car la fenêtre donnait sur le jardin et personne ne surveillait cette issue, le greffier appela:

—Mademoiselle Eloé!

La jeune fille, qui avait été reléguée dans sa chambre, descendit l'escalier en s'appuyant sur la rampe.

Les violentes émotions qu'elle avait éprouvées depuis la veille avaient pâli ses joues, terni l'éclat de ses yeux et affaibli toute sa constitution.

En arrivant devant le prétoire, c'est à dire devant le comptoir d'étain auquel la présence du juge donnait un caractère de gravité officielle, la servante sentit ses genoux fléchir.

Elle eut un éblouissement et serait tombée si Jehan ne se fût trouvé à la juste à point pour la soutenir.

—Vous êtes bien faible, mon enfant, vous pouvez vous asseoir, lui dit M. Muller d'un ton paternel.

—Merci, monsieur le juge.

Jehan approcha un escabeau.

—Vos noms et prénoms? interrogea le juge.

—Eloé.

—Votre rôle de famille?

—Eloé tout court. Je n'ai ni point d'autre. Dans le pays on m'appelle Eloé Boragold; mais M. Boragold n'est pas mon père, je ne suis que sa fille adoptive.

—Depuis quand habitez-vous chez lui?

—Depuis bientôt dix-neuf ans.

—Et quel âge avez-vous?

—Je ne sais pas au juste: vingt ans peut-être. Je n'ai jamais connu mes parents, ni sa où j'étais née. Mère Boragold, que j'ai toujours regretée, m'a sevrée de mère.

Suffoquée par l'émotion, elle ajouta en étouffant ses sanglots:

—Je ne suis qu'une enfant trouvée!

—Ça, c'est la pure vérité, intervint le bon Jehan, et je puis le certifier, M. le juge, vu que c'est moi-même qui, par une belle nuit de septembre, l'ai relevée sous le porche de l'église, bien emmaillotée, dans un beau linge; mais voilà: ni marque, ni indice sur le linge.

—Nous savons cela, Jehan, repartit M. Muller, puisque c'est nous qui avons libellé le procès-verbal, à cette époque, et que nous avons fait à ce sujet des recherches qui n'ont abouti à rien.

L'interrogatoire de cette affaire, on le voit, se passait tout à fait en famille, grâce à la bonté naturelle de M. le juge Muller et à la considération dont il jouissait parmi ses administrés.

—Rentrez dans votre chambre, ma chère enfant, continua-t-il en s'adressant à la jeune fille et tâchez de prendre un peu de repos. Je vous redemanderai si j'ai besoin de quelque autre renseignement.

Eloé gravit de nouveau l'escalier, aidée du vieux Jehan.

Comme celui-ci redescendait, Robin, le garde-chasse du comte, entrait dans la salle de l'auberge.

—Monsieur le juge, fit-il, je suis accourru aussi vite que me l'ont permis mes vieilles jambes.

Au même instant arrivait le barbier Gottorp, qui revenait du château.

C'était lui qui, le premier, avait été appelé par Christiern à donner ses soins à la victime.

—Eh bien, Gottorp! interrogea M. Muller.

—Hein! M. le juge.... répondit le barbier avec un accent de doute dans la voix et un hochement de tête qui devait signifier que la situation était grave.

—M. le comte court-il donc risque de la vie? reprit M. Muller, avec inquiétude.

Déjà le barbier apothicaire se tenait pour un personnage important; mais depuis qu'il avait été appelé à soigner le seigneur de la contrée, il se croyait passé à l'état de célébrité médicale.

—Hé! hé! M. Muller, qui sait? fit-il. Le temps perdu ne se rattrape jamais. Courir du château au village pour prendre mes ustensiles et rencourir à l'auberge....., j'avais beau avoir un bon cheval, cela m'a accomodé plus d'une grande heure. Enfin j'ai fait ce que j'ai pu. Mais, ajouta-t-il, on attend le premier docteur de la ville.... Il verra toujours que l'on sait poser un appareil!.....

Robin, la nuit précédente, avait attendu Christiern au village.

Trouvant qu'il tardait trop, il avait regagné la maison forestière, complètement ignorant de ce qui s'était passé à l'auberge des *Quatre Vents*.

Ce ne fut que vers midi qu'il apprit, par un jeune gars envoyé par M. Muller, l'assassinat de son maître.

—Et.... le meurtrier est-il arrêté? demanda vivement le vieux garde-chasse, en questionnant du regard M. Muller, le greffier, Jehan et Gottorp.

Ce fut celui ci qui lui répondit:

—Ignorez-vous donc, père Robin, que c'est votre garçon qui a fait le coup?

—Christiern!.... Lui!..... Allons donc! répliqua Robin surpris. C'est un gaillard qui n'a pas froid aux yeux, c'est vrai..... mais il est incapable d'un lâche assassinat!.... Et pourquoi aurait-il assassiné son maître?

—Pourquoi?..... Sa bourse manque observa Gottorp.

—Voyez, lui fit Robin soudainement rassuré par l'absurdité de cette accusation, c'est impossible! Il le dirait lui-même que je n'y croirais pas.

—Mais continua Robin après une pause, la blessure de M. le comte est-elle donc dangereuse?

Le pseudo-médecin reprit son air d'importance:

—Je ne sais pas ce que vous entendez par "dangereuse"; si l'on vous lançait un coup de hache sur le crâne, de manière à vous le fendre comme une bûche de sapin.....

Le juge de paix interrompit ce dialogue:

—Il suffit, Gottorp. Dites-moi, Robin, quand cette nuit vous avez quitté Christiern et Eloé, après que celle-ci eût repris ses vêtements chez le messager du village, et qu'ils sont montés en traîneau, quelle heure pouvait-il être?

—Une heure et demie passée, monsieur le juge, répondit le garde-chasse.

—De sorte qu'il ne devait pas être loin de deux heures quand les jeunes gens sont arrivés à l'auberge?

—Oui, monsieur le juge, car il était deux heures et quart quand le traîneau est rentré; le cheval ruisselait de sueur, et

—Merci, Robin. C'est tout ce qu'il m'importait de savoir pour l'instant.

Jehan, prévenu le témoin Boragold d'avoir à reparaître.

L'aubergiste, en rentrant, avait l'air d'un homme qui subit une corvée.

M. Muller l'interpella avec son ilegme habituel:

—Boragold, vous avez dit, dans votre première déposition, que le crime avait été commis à minuit. Vous vous êtes trompé assurément?

—Oh! vous savez..... répondit l'aubergiste d'un ton d'indifférence assez bien joué pour ressembler à de la bonhomie

—Si! il était peut-être bien plus près d'une heure que de minuit..... Je n'avais pas ma montre à la main bien sûr, et je n'ai pas songé à regarder au coucou.

—Bon, reprit le juge; mais vous devez encore faire erreur; il devait être plus tard que cela!

—Mettez deux heures et même trois, si vous voulez, repartit l'aubergiste avec un peu d'humeur, qu'est-ce que ça me fait, à moi!

—Permettez, Boragold, répliqua le juge sans se départir de son flegme, ne trouvez pas mauvais que je vous adresse ces questions. Quand on verbalise, il importe que tout soit relaté avec la plus grande exactitude possible. C'est le devoir du juge instructeur de s'entourer de tous les renseignements susceptibles de dissiper l'obscurité de certaines faits; et j'ai le regret de vous apprendre que j'ai remarqué dans votre déposition plusieurs contradictions que je me suis signalées pour. Je me serais donc bien mal conseillé de bien réfléchir avant de répondre, car M. le procureur ne vous passera rien, je vous en avertis.

—Je lui répéterai ce que je vous ai déjà dit, donc.

Tout en sermonnant l'aubergiste, M. Muller avait ouvert le tiroir du comptoir, dans une action toute machinale et, en apparence du moins, tout-à-fait indifférente.

Il eut l'air surpris en y aperçevant une bourse en filet de soie noire, agrémentée de perles d'acier assez rondelette et, selon l'apparence, contenant de l'or.

Il la prit délicatement, l'examina avec surprise, la soupesa dans la paume de sa main comme pour évaluer l'importance du contenu et dit:

—Hé! hé! Boragold..... , pour une jolie bourse, voilà une jolie bourse!..et sérieuse!

L'aubergiste, qui s'était tenu à la distance respectueuse de plusieurs pas, s'avança aussitôt, la main tendue pour ravir la bourse; mais Jehan, qui avait deviné son intention, s'interposa avec sa hallebarde.

—Pas si près, donc!..à distance, à distance! fit-il en le forçant à reculer.

M. Muller continua sur le ton familier de la causerie.

—Je vous savais à votre aise, Boragold; mais je ne croyais pas que tant d'argent dormît chez vous dans un tiroir que le premier venu peut ouvrir..Car c'est bien de l'or qu'il y a-dedans bien!.

Pendant que M. Muller parlait, Gottorp, qui se tenait à quelques pas de là avec Robin, s'approcha du juge et lui dit vivement à voix basse:

—C'est la bourse du comte, je la connais..

M. Muller lui répondit par un clin d'œil qui signifiait: je le pense aussi.

Et Gottorp, prenant un air indifférent, retourna auprès de Robin.

L'aubergiste était évidemment décontenancé; pour cacher son trouble, il essaya de prendre la chose gaiement et repartit:

—Dam! M. Muller, il faut bien garder par devers soi une poire pour la soif.

Belle poire, Boragold! Je vous en félicite non moins complément.

—Et puis, vous savez, M. Muller, dans mon commerce, il y a quelquefois des affaires....., des paiements inattendus.....

—L'économie est une bonne chose, Boragold. La somme ne perait rondelle et prouve que dans votre métier on gagne plus que dans le nôtre. Combien avez-vous mis de temps, hein! pour amasser ce magot-là!

—Oh! bien des années, bien des jours et bien des jours, allez!....

—Jusqu'à ce moment, s'était l'attitude M. Muller qui causait familièrement avec l'aubergiste des *Quatre-Vents*; mais tout à coup il prenait manifesté une certaine attention, le juge changea aussitôt de ton et prit l'air sévère de l'officier ministériel.

—Maître Boragold, reprit M. Muller, vous savez bien que ces affaires personnelles ne regardent que moi. Si nous revenons à la question, c'est que vous vous en écartez.

—Je suis, plus que vous ne croyez, en pleine dans la question. Tenez, je vous le dis en confidence, M. Boragold, vous êtes un peu gênant. Je ne vous en veux pas, vous êtes un bon homme, mais vous êtes gênant. Vous voyez bien que je suis plus petite et plus adroite que vous.

—Cependant, Eloé, vous ne vous en êtes point gênée, vous, quand vous vous êtes jetée sur le comte.

—Mais, Christiern n'était pas un voleur.....

Eloé commença de nouveau à se trouver mal.

—Tu vas te taire, oui ou non, bavarde! cria Boragold.

—Vous, Boragold, vous ne vous en êtes point gêné non plus, quand vous vous êtes jeté sur le comte.

—Mais, Christiern n'était pas un voleur.....

—Voyons, répondez, reprit le juge sévèrement.

—Voulez-vous, pas à cette heure, répliqua Boragold, m'accuser de l'assassiner?

—Vous ne répondez pas à ma question.

—Qu'on demande à M. le comte si l'on verra que cet argent est bien à moi, légitimement.

—Je ne conteste pas votre assertion; mais dès ce moment, il peut tant de charges sur vous, que je me vois forcé de vous traiter non plus en témoin, mais en accusé.

—Moi!... un accusé!.... s'écria l'aubergiste interdit.

—Et je vais vous faire garder à vue dans votre chambre, avec défense expresse de communiquer avec personne.

—Mais c'est impossible, M. le juge de paix! reprit l'aubergiste consterné, je vous jure.... je suis innocent... Vous me connaissez depuis longtemps... vous aussi Jehan.... vous aussi Robin...

—M. Boragold, interrompit M. Muller avec une dignité froide, j'accomplis mon devoir.

Au même instant, on entendit au dehors le bruit métallique de deux crosses de fusil qui résonnèrent sur la dalle du seuil de la porte.

Jehan courut ouvrir et l'on aperçut deux gendarmes amenant un nouveau personnage.

M. Muller, qui avait quitté le comptoir où il siégeait, fit signe à l'un des gendarmes de s'emparer de Boragold et de le suivre.

Et tous trois quittèrent la grande salle de l'auberge.

V

RÉVÉLATIONS.

L'autre gendarme, précédé de sa captive, était entré dans la salle et s'était assis sur un banc, en attendant.

—Tiens! s'écria le barbier Gottorp, surpris de la rencontre, c'est ce brave Hans!

Et il alla pour lui serrer la main.

—Une bonne prise, barbier, à ce qu'il paraît, dit le gendarme.

—En fait de bonne prise, repartit Gottorp d'un air malin, c'est lui qui va nous en donner une..., n'est-ce pas Hans? car tu as toujours, toi, du tabac de première qualité, du vrai tabac de France!

—Volontiers, barbier, répondit gaiment le braconnier.

Et se tournant vers le gendarme, il ajouta:

—Avec la permission de l'autorité?

—J'obtempère, fit celui-ci, sans se départir de sa gravité.

Hans tira de sa poche une vieille tabatière en écorce de bouleau, dite queue de rat, à cause de la forme de la petite lanière en cuir qui servait à en enlever le couvercle, et il la présenta tout d'abord au gendarme qui y puisa une large prise et la renifla avec volupté.

Gottorp, Jehan et Robin, ainsi que le greffier, tirèrent y puiser à leur tour.

Comme les prises avaient été d'autant plus copieuses qu'elles ne coûtaient rien aux consommateurs, un quintuple et formidable éternuement ébranla l'atmosphère de la salle et fit résonner les vitres.

Puis Jehan prit la parole:

—Dites, Hans, est-ce comme contrebandier que vous êtes arrêté?

—Je n'en sais, ma foi, rien, répondit Hans en riant.

—Comment? vous n'en savez rien?

—Mon Dieu, non. Monsieur et son camarade, pourquoi-il en désignant le gendarme, m'ont rencontré au milieu de la forêt; ils m'ont pris, fort poliment d'ailleurs, de les suivre; je les ai suivis sans avoir seulement ni pourquoi, ni où ils me menaient.

—Ne serait-ce pas plutôt comme braconnier, interrogea à son tour le garde-chasse Robin?

—Je l'ignore également, répliqua Hans: il n'y a pas de flagrant délit contre moi.

—Alors? fit Gottorp en s'adressant au gendarme.

—J'exécute les ordres de mes supérieurs, répondit celui-ci; je n'ai pas à les apprécier ou commenter.

—Comme contrebandier, Hans, je l'estime fort, reprit Robin, et je ne te veux pas de mal; mon garde, mais comme braconnier, il m'est arrivé plus d'une fois de désirer te voir aux cinq cents diables!

—Haut! intervint le greffier, ce n'est pas lui le plus coupable, mon brave M. Robin. S'il ne jualt de gibier que pour sa nourriture et celle de ses parents, quoique ce soit défendu par les lois, peah! qui est-ce qui s'en apercevrait?

—Sans doute, fit Robin, mais.....

—Justement, reprit le greffier, c'est ce que j'allais vous dire. Mais..... mais malheureusement il y a des gens qui achètent le gibier, ce qui engage et encourage les braconniers à en tuer beaucoup. S'il n'y avait pas de recéleurs, il n'y aurait presque pas de voleurs. Nous voyons çà tous les jours, nous autres.

Et voilà pourquoi, se dit tout haut Robin en manière de conclusion, voilà pourquoi, cette nuit, nous avons trouvé vide, Christiern et moi, la bauge d'un superbe solitaire.

Puis, s'adressant à Hans:

—Enfin! tu fais ton métier et les gendarmes font le leur. C'est égal, entre nous, Hans, c'est un fichu métier que celui où l'on risque d'être pendu pour un chevreuil ou un sanglier!

—Bah! on ne meurt qu'une fois, répliqua Hans avec son inaltérable bonne humeur, voilà ma philosophie à moi. Songez donc! ne dépendre de personne, ne porter livrée (et il regardait Robin), ni uniforme (et se jetait désignant le gendarme), ne faire que ce qui plaît, ou plutôt ne rien faire de ce qui déplaît, en un mot, être libre, ce n'est donc rien cela?.... Ce n'est donc pas une compensation antique à tout ce qui peut advenir de fâcheux?....

—En théorie, oui, observa le greffier, mais en pratique....

—Sans compter, poursuivit Hans, les services que l'on rend à ces bergeries et les débarras sant des loups.

—Si vous vous substituez aux loups que vous tues, remarqua le greffier, je ne vois pas ce que M. le comte peut y gagner!

—Lui? répliqua Hans, oh! rien, en effet; mais demandez aux paysans.....

—Ce que j'en dis, interrompit vivement le greffier, ce n'est pas pour vous charger, Hans..... oh! pour de Dieu, non!

—Il y a une justice à lui rendre, opina le vieux Jehan; jamais, à ma connaissance, personne au village ne s'est plaint de lui.

—Au contraire, appuya Gottorp.

—Je le crois bien, remarqua le garde-chasse: il leur en donne plutôt qu'il ne leur en prendrait.

Le gendarme entendait, sans sourciller, cette apologie du contrebandier-braconnier, le fauteur qu'il avait été chargé d'arrêter; et quoiqu'il ne discutât pas, même dans le fond de sa pensée intime, les ordres de ses chefs, il devait tout de même trouver singulière la bonne entente qui existait entre le prévenu criminel et les notabilités de l'endroit.

—Et dire que sans lui, conclut le barbier, nous n'aurions pas de ce délicieux tabac qui vous éclaircit et bien les idées!..... Redoublons, hein!

—Volontiers, répondit Hans en demandant du geste la permission au gendarme.

L'obtempère, prenance celui-ci en plongeant ses doigts dans la tabatière qui lui était présentée.

Le résultat de cette nouvelle prise fut comme la première fois un éternuement sonore, mais cependant plus discret.

Justement, M. Muller rentrait dans la salle.

—Dieu vous bénisse, monsieur, fit-il.

—Vous pareillement, M. le juge! lui fut-il répondu en chœur.

Gottorp lui présente la tabatière ouverte, et M. Muller ne fit aucune difficulté d'y prendre une pincée de tabac qu'il sentit lentement et savoura avec une sorte de componction.

—Eloé! dit le barbier, après avoir attendu la fin de cette importante opération.

Ce "hein!" signifiait évidemment, par mille d'une allusion allongée: "Comment la trouves-vous? Ce n'est pas du tabac ordinaire, celui-là!"

—Oh! oh! Gottorp, acquiesça le juge, c'est vrai; vous pouvez avoir du bon tabac. Dites donc à votre fournisseur de vous en apporter plus régulièrement. Voilà un grand mais que je n'en pense.... ça me titille.

—Tu vas t'en faire du mauvais tang, M. Muller. Mais, qui sait maintenant quand nous pourrons en avoir.

—A cause, barbier?

—Voici nous fournisseur arrêté.

A continuer.

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

Primes sur les immeubles	$235,920 00	
Primes maritimes	73,924 07	
Primes de rivières	32,776 02	
Tots. primes acquises de l'année dernière		$342,620 77
		102,601 26
		$444,922 03
A déduire—		
Primes non acquises	$57,923 10	
Primes non bourrées	24,312 75	
Réassurances	23,013 35	
		104,249 22
Primes nettes acquises		$340,712 80
A ajouter—		
Intérêts, loyer et sauvetage	$24,446 26	
Profits accumulés	114,366 82	
		138,835 87
		$479,548 67
A déduire—		
Pertes payées	$119,457 92	
Intérêts	32,048 15	
Rivières	31,169 95	
		$183,676 02
Réduction, commissions d'agence, bénéfices, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales		124,266 27
Dividende payé le 1er juillet 1881	25,000 00	
Dividende payé le 1er décembre 1881	25,000 00	
		307,975 29
		$155,572 38
A déduire—		
Réassurances réglées	$11,625 82	
Réassurances non réglées	37,200 00	
Réassurances demandées	7,500 00	
Réassurances non acceptées	5,000 00	
		45,725 82
Surplus net		$110,247 55

La Compagnie possède l'actif suivant:

Argent dans les banques	$42,197 61
Bons de la Cité	234,000 00
Propriétés louées à la Nlle-Orléans	79,440 00
Billets de rêts hypothécaires	101,200 00
Billets sur nantissement	12,850 00
Prêts sur demande	94,500 00
Billets à ordre en règlement de pertes	17,102 43
Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans	28,250 00
Bons de New-Orléans City Railroad	29,625 00
Bons de la Lower Steam Cotton Press	28,000 00
Bons du New-Orléans and Pacific Railroad	1,860 00
Bons de la Manufacture du Gênes de la Louisiane	11,500 00
Bons du Bataillon d'Artillerie Washington	500 00
Actions du City Railroad	1,723 50
Actions de la State National Bank	643 50
Actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
Actions de l'Importers' bonded Warehouse	875 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Comptes courants	443 76
Primes en cours de collection	56,726 93
Dû par des agents et en cours de transmission	37,315 66
	$774,712 28

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour réassurance	87,983 10
Dividendes non réclamés	4,394 77
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	1,761 03
Dividende pour décembre 1881	25,000 00
Réclamations connues et dûmes	43,820 13
Surplus en réserve	110,247 55
	$774,712 28

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. PARENT, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent rapport, après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

A la meeting du Conseil de Direction tenu le 13 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur dépendant des profits-intérêts-loyer et sauvetage pour compte sur le fonds capital aux actionnaires et à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THOS. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTS,
ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGASON, CHAS. E. SCHMIDT
A. FATJO, JULES TUYES.
5 mar—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année écoulée le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$985,830 92
Risques maritimes	26,455 71
Risques de rivières	26,518 80
Total des primes	$1,018,805 43
Moins primes non acquises	34,068 00
Primes nettes 31 mai 1881	$984,503 43

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$54,382 80
Sur risques maritimes	5,182 37
Sur risques de rivières	6,931 56
Total et dépenses, moins intérêts	25,323 87
Réassurances et primes remboursées	16,943 41
	108,574 02
Profits	$125,928 40

La compagnie a l'actif suivant:

Fonds capital	$232,929 00
Bons de ville ($42,650)	13,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,697 12
Billets garantis par hypothèques et nantissement	145,853 63
1441 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,803 55
Primes en vo